

HAUTE-NORMANDIE

Axe 1 : Parcours professionnels

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS

Contexte

Différents éléments explicitent la nécessité de proposer une formation sur cette thématique :

Des agents abandonnent la formation par manque de préparation aux attendus, mais aussi de prise de recul sur les impacts personnels d'une entrée en formation longue. Les maquettes des formations, spécifiquement celles soignantes, évoluant vers l'universitarisation, intègrent des exigences de type : capacités de synthèse, capacités rédactionnelles, mais aussi des contenus de formation (anglais, droit...) auxquels les agents ne sont pas préparés. Le niveau d'exigence attendu pour avoir accès aux écoles est moins important que dans le passé, alors même que les contenus formatifs sont plus importants. Dans cette configuration, certains agents se trouvent en difficulté pendant la formation. Passer d'une activité de travail connue et maîtrisée à une activité d'apprentissage dans le cadre d'une formation longue, va demander de modifier sa posture.

Objectifs

Sécuriser l'évolution professionnelle des agents concernés par une entrée en école IFSI ou IFAS à travers le suivi de trois modules :

Les impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle ; Les temps d'apprentissage ;
Les compétences "œur métier soignant".

Renseignements complémentaires

Modalités En présentiel

Échéance du marché 2028

Public

Le dispositif de formation s'adresse prioritairement aux agents qui souhaitent s'engager dans un cycle d'études AS, IDE ou tout autre cycle de la filière soins, d'un niveau de qualification comparable. Les groupes seront formés par type de diplôme visé (AS, IDE, parcours réussite IDE...) pour que le contenu de la formation puisse être adapté en conséquence.

Exercice

2026

Code de formation

1-7

Nature

AFR

Organisé par

Demeter ou Irfa Evolution

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Les impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle**

Durée : 14 heures

- **Les temps d'apprentissage**

Durée : 14 heures

- **Les compétences "œur métier soignant"**

Durée : 14 heures